



Divorce et droit de partage

Par **mouflette_old**, le **16/11/2007** à **19:09**

bonjour,
mon mari vient de demander le divorce que j'ai accepté
nous sommes propriétaires d'un bien immobilier acheté en commun
mon mari ne veut pas sa part de l'appartement que je vais continuer à occuper avec notre fils
questions : dois-je régler un droit de partage ? mon mari peut-il faire donation de sa part à son
fils ? si nous restons propriétaires en commun le droit de partage est-il tout de même dû ?
merci pour vos réponses